

Echo du Comité Social

Nouveautés pour l'année 2017

Les élus du Comité Social ont voté l'attribution d'un **chèque cadeau** d'une valeur de 50 euros qui sera versé à l'ensemble du personnel de la Métropole fin janvier 2017.

Suite à la demande des élus **CFDT** concernant la participation « **Allocation vacances** », l'attestation de séjour ne sera plus à remplir. Une facture avec la mention « acquittée » et au nom de l'agent suffira.

Des **sorties de ski** à la journée seront organisées à :

- L'Alpe d'Huez le 22 janvier,
- Les 2 Alpes le 29 janvier,
- Courchevel le 11 mars,
- Valloire/Valmeinier le 18 mars.

Le tarif proposé est de 50% du prix public. Un tarif promeneur est également disponible.

Des **semaines de vacances** pourront être louées toute l'année 2017 :

- En région parisienne à côté de Disneyland Paris
- En bord de mer : Gassin, Hyères et La Londe des Maures

Prévoyez des **vacances familiales** du 8 au 15 juillet en Crête ou du 21 au 28 octobre 2017 aux Canaries. Attention pré-inscriptions avant le 9 janvier.

En 2017, un **site internet** permettra aux agents d'être informés des prestations offertes par le COS.

Si vous avez des souhaits ou des propositions, vous pouvez contacter vos élus **CFDT** au 04 78 63 47 26 ou cfdt@grandlyon.com

